

Préserver le Mont des éoliennes

Afin de préserver le site du Mont-Saint-Michel, une association d'Argouge s'oppose à l'arrivée de trois éoliennes.



Pas moins de neufs projets éoliens sont en cours dans la région du Mont-Saint-Michel. Argouge doit en recevoir trois.



Malgré une distance de 19 km entre les futures éoliennes et le Mont-Saint-Michel, le problème de la covisibilité se pose.

« Les projets éoliens sont constitués en accord entre les maires et les agriculteurs. Mais les habitants des villages concernés ne sont ni informés, ni consultés », souligne un membre de l'association « Turbulences près du Mont-Saint-Michel ».

Cette mobilisation s'intègre dans un mouvement plus global. Régional, avec l'association Basse-Normandie environnement (BNE), national avec la Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux (Fnassem) et européenne, avec la Plateforme européenne contre l'éolien industriel

(Epaw). Leur objectif, lutter contre l'éolien industriel.

Une volonté de sensibiliser

Le projet d'Argouge doit recevoir trois éoliennes. Le problème, c'est la covisibilité avec le Mont-Saint-Michel. Culminant à 225 m du sol, les éoliennes dépassent de 55 m la hauteur de la Merveille montoise. Les acteurs de la mobilisation souhaitent médiatiser ce problème afin d'éviter une jurisprudence.

« On souhaite dénoncer ces pratiques et sensibiliser la population et les politiques sur les risques de ces implantations, mais de manière pacifique. On ne veut pas sacrifier le Mont-Saint-Michel, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco ». Pour se faire, les organisations s'appuient sur le discours de clôture de Nicolas Sarkozy lors du Grenelle de l'environnement. Le président avait alors annoncé : « **Nous ferons les éoliennes prioritairement sur les friches industrielles, et loin des sites emblématiques** ».

Une marche internationale, au Mont, est organisée le 26 septembre 2009.